



Rock Academy

C'est ton choix, c'est toi qui vois



Les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école, j'y peux rien !

Face au sentiment d'impuissance et à l'indifférence de Vinz, Lou rappelle à son frère que ce n'est pas qu'une question de moyens. Chacun peut, à son échelle, décider sur quel sujet et de quelle manière il s'investit, y compris dans les choix quotidiens.

Thèmes abordés dans l'animation

- droit de l'enfant, droit à l'éducation
- se mobiliser pour un autre que soi
- avoir conscience des effets de ses actes
- être critique
- être solidaire avec les plus faibles (solidarité individuelle, solidarité entre groupe)
- prise de conscience d'un certain égoïsme, égoïsme

Relation avec les apprentissages (socle commun)

6.1 : Se préparer à sa vie de citoyen

Connaissance: la Convention internationale des droits de l'enfant

Capacité:

savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage ;
être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société ;
apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance

Attitude:

montrer de l'intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de société ;

Vivre en société :

Nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde.



PROBLEMATIQUES

▼ L'éducation à la consommation

Dans nos sociétés, le citoyen est amené à faire des choix tout au long de sa vie. L'éducation et l'instruction y sont indispensables pour qu'il puisse choisir de façon éclairée. Même si les enfants sont moins libres de leurs choix que les adultes, ces derniers peuvent les amener à réfléchir sur certaines conséquences de leurs actes, plus particulièrement peut être lorsqu'il s'agit de consommer.

La circulaire n° 2008-093- du 10-07-2008 du ministère de l'éducation nationale sur les fournitures scolaires précise :

« Le système éducatif doit préparer les jeunes à être de futurs consommateurs éclairés, capables de distinguer le nécessaire de l'accessoire. La remise aux élèves de la liste des fournitures scolaires peut être l'occasion d'appeler leur attention sur les différents critères qui doivent guider leur choix, parmi lesquels figure en priorité celui de l'utilité. Elle peut aussi donner l'opportunité de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de se déterminer librement dans leurs achats, indépendamment des incitations publicitaires. Cette démarche participe de l'éducation à l'autonomie et à l'initiative telle que définie par la compétence du socle commun des connaissances et de compétences : agir et choisir en connaissance de cause, développer la capacité de juger par soi-même.

▼ Les droits de l'enfant

Dans les pays pauvres, des millions d'enfants sont privés d'école et n'ont pas accès à l'éducation. Ces jeunes travailleurs exercent dans des conditions souvent très difficiles, mettent en péril leur intégrité physique ou morale et hypothèque bien souvent leur avenir.

L'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée en 1989 dispose que *« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances »* ;

Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;

Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin ;

Ils assurent à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés ;

Ils rendent ouvertes et accessibles à tout enfant l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ;

Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire ».

L'article 32 du même texte dispose : *« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ».*

Malgré ce texte juridique, il y a 165 millions d'enfants travailleurs entre 5 et 14 ans et 70 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire en sont exclus (source OIT). Le travail des enfants est bien un obstacle à l'éducation. Pour mémoire, rappelons que le 12 juin est la journée mondiale contre le travail des enfants.

L'amélioration de la condition des enfants et l'obligation scolaire sont étroitement liées, en France et dans le monde, dans le passé comme de nos jours.



DECRYPTAGE DE L'ANIMATION

Cette animation peut permettre de débattre avec les enfants des choix que nous faisons lorsque nous consommons (y compris lorsque nous sommes téléspectateurs) ou du travail des enfants et de l'obligation scolaire.

Question	Piste de réponse
Qu'apprennent Vinz et à Lou en regardant le reportage à la télévision ?	Dans certains pays, des enfants sont privés d'école et n'ont donc pas accès à l'éducation.
Quelle est la réaction de Vinz ?	Au premier abord, Vinz se dit qu'ils ont de la chance : pour lui ne pas aller à l'école, c'est une chance.
Lou est-elle d'accord ? Pourquoi ?	Lou signale à son frère qu'au lieu d'aller à l'école, certains sont obligés de travailler dans des conditions parfois difficiles.
L'émission propose de parrainer un enfant, en quoi cela consiste-t-il ?	A suivre la scolarité d'un enfant à distance, par un don mais aussi par un échange de courrier, sur la durée, avec l'enfant.
Vinz dit ne rien pouvoir faire avec ses 3 euros d'argent de poche. Lou lui répond « c'est pas qu'une question d'argent » : qu'en pensez-vous ?	Il existe plusieurs manières de participer : l'argent bien sûr, même à une petite échelle, mais aussi en s'investissant personnellement, en donnant de son temps (écrire régulièrement à un enfant en lui manifestant de l'intérêt sur la durée est aussi une manière de donner). Il est aussi possible de sensibiliser d'autres personnes à une cause (à plusieurs il est possible d'en faire plus).
Comment Vinz réagit-il à la remarque de Lou ?	Il évite la question et zappe sur son émission de divertissement préféré.
Quelle est la réaction de Vinz lorsqu'on lui propose de voter ?	Il décroche son téléphone et appelle un numéro surtaxé, sans se poser la question de l'argent.
Quel est le slogan de l'animation et que veut-il dire ?	« C'est ton choix, c'est toi qui vois » : chacun à son propre niveau peut choisir là où il s'investit (en choisissant ce que l'on consomme, ce que l'on défend, à quoi on passe son temps...).



POUR ELARGIR LE DEBAT

▼ Éducation à la consommation

Si l'éducation à la consommation ne fait pas à proprement parler des apprentissages fondamentaux, l'enfant commence à être un citoyen critique et conscient des impacts de ses actes et des choix qui lui sont proposés. On peut le sensibiliser à deux domaines de consommation (en lien avec l'animation et) qui le touchent particulièrement : la téléphonie mobile et la télévision.

Pour celles et ceux qui voudraient se documenter sur l'impact de la télévision, pour les enfants et les adolescents, il est possible de lire le Dossier d'actualité n° 36 du mois de juin 2008 publié par l'INRP.

Faire un arrêt sur une image de l'animation

On peut choisir de faire un arrêt sur l'image lorsque Vinz regarde Rock Académy pour bien montrer le bandeau « prix d'un SMS+coût d'un appel vocal » et faire réagir les enfants.

- Que signifie ce message ? Que l'appel est payant et que le numéro est surtaxé.
- Vinz a-t-il conscience qu'il dépense de l'argent ? Non, c'est Lou qui le lui apprend (ou lui en fait prendre conscience).
- Et vous, cela vous arrive-t-il d'utiliser des numéros surtaxés. A quelles occasions ?
- Allons plus loin.
- Le but de l'émission Rock Académy est-il de faire concourir de jeunes chanteurs ou de gagner de l'argent en faisant participer les téléspectateurs ? Laisser les enfants répondre et discuter entre eux.
- Il est possible de relancer sur la publicité.
- Connaissez-vous autre chose qui passe à la télévision et dont le but est de gagner de l'argent ?
- Qu'est-ce qu'une bonne publicité ? Une pub qui fait rire, qui est jolie, qui est originale ? La bonne publicité est celle qui permet de bien vendre un produit.
- Pourquoi d'après vous, la télé diffuse-t-elle de nombreuses publicités présentant des produits destinés aux enfants ? Parce que les enfants savent faire pression sur les parents et parce que ces derniers sont souvent prêts à dépenser pour leurs enfants des sommes qu'ils ne dépenseraient pas pour eux-mêmes.
- Et vous, vous est-il arrivé d'être influencé par une publicité ?
- Avez-vous déjà demandé à vos parents de vous acheter un jeu ou un jouet après avoir regardé la télévision ?
- Vous est-il arrivé de regretter un tel achat ? Si oui, d'après vous pourquoi ? La publicité fait appel à nos émotions et non pas à notre raison. Il est donc possible d'acheter quelque chose dont on n'a pas besoin parce que l'on a été influencé.

En conclusion, il ne faut pas perdre de vue que beaucoup de choses sont faites pour gagner de l'argent, particulièrement la publicité. Nous sommes dans une société de consommation, c'est-à-dire une société qui fonctionne essentiellement pour que les acteurs économiques vendent ce qu'ils fabriquent, tout le monde étant tour à tour producteur et consommateur.

Organiser un débat sur la télévision.

Un débat sur la télévision pourrait prolonger l'animation. Le compte rendu peut être fait par un élève et consigné dans le classeur des débats de la classe.

Commencer par une question ouverte « Que pensez-vous de la télévision ? », afin de permettre un déballage des propositions. Organiser les réponses en deux colonnes : les avantages et les inconvénients.

Relancer le débat par une question surprenante : « Et si regarder la télé, c'était comme acheter un jeu ou manger du chocolat ? ». Orienter ensuite la discussion par des questions précises :

- Lorsque j'achète un jeu, que dois-je faire ? Je me renseigne sur son objet, son contenu, à quel public il est

- destiné...Idem pour la télévision, grâce au programme notamment.
- Concernant la durée, est-il raisonnable de jouer toute une journée ?
 - Et le chocolat, est-il raisonnable de manger toute la tablette ?
 - Quels sont les risques des excès télévisuels ?

On peut conclure sur la nécessité de choisir ce que l'on consomme et de consommer avec modération !

▼ La scolarité obligatoire et le travail des enfants.

La scolarité obligatoire est souvent perçue par les enfants comme une obligation et rarement comme un droit protecteur. En fait lorsqu'une législation nationale adopte ce principe de l'école obligatoire, c'est l'Etat de ce pays qui est le premier « obligé » car sur les familles ne pèsent qu'une obligation d'instruction. Expliquer aux élèves que lorsque les jeunes enfants ne sont pas à l'école, ils travaillent en mettant souvent en jeu leur intégrité physique ou morale. Afin de mieux leur faire saisir les enjeux de cette scolarisation, plusieurs axes de travail peuvent être empruntés, en s'appuyant sur l'histoire et la géographie, mais aussi la littérature de jeunesse.

▼ Discussion, débat

Dans l'animation, Vinz trouve que les enfants qui ne vont pas à l'école ont de la chance. Il ne perçoit pas que c'est en fait la privation d'un droit fondamental : l'accès à l'éducation.

On peut demander aux élèves de réfléchir à cette question en s'interrogeant sur leur « condition d'élève ». On peut les inciter à s'interroger sur leur situation en la comparant avec d'autres dans le temps et/ou dans l'espace :

- la pénibilité de leur journée,
- les conditions matérielles d'exercice,
- l'attitude des adultes à leur égard...

On devrait arriver in fine à comparer la réalité et les dispositions de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour amener les élèves à constater l'écart entre le droit et les faits...

▼ En histoire

On peut aborder ce thème en lien avec le programme d'histoire du cycle 3 de l'école primaire :
« La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine: le temps du travail en usine »
« 1882, Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire ».

Liens : L'histoire du travail des enfants est bien expliquée sur le site www.droitsenfant.com

L'étude de documents d'archives peut également être une piste intéressante avec les plus grands. Le service éducatif des archives départementales des Yvelines propose des documents et des activités sur le travail au 19^{ème} siècle (limitation des charges à porter ou à pousser selon l'âge des enfants, arrêté du ministre du commerce et de l'industrie) ou sur la naissance de l'école publique.

Liens : www.yvelines.fr/archives/service-educatif

▼ En géographie

On peut aussi comprendre ce problème toujours actuel en étudiant le planisphère du travail des enfants dans le monde et en le comparant avec un planisphère des pays riches et des pays pauvres ou des données économiques et sociales sur ces pays.

Liens : Planisphère à télécharger sur le site du CRDP de Nice, suppléments en ligne, Pratiques de l'éducation civique à l'école primaire. www.crdp-nice.net

▼ Littérature

La littérature de jeunesse peut servir de support ou de complément à cette étude. A titre indicatif, deux très beaux ouvrages :

Les enfants de la mine, Grégoire Fabian, l'Ecole des loisirs, 2003.

Album à partir de huit ans, avec une partie documentaire à la fin.

Tounet et Louis quittent à dix ans l'école pour le très difficile univers de la mine, près de Saint Etienne.

La vie des enfants travailleurs pendant la révolution industrielle, Philippe Godard, Edition du Sorbier, 2001.

Documentaire à partir de neuf ans.

L'auteur retrace l'histoire d'enfants travailleurs en choisissant de nombreux exemples (Claude, Marcellin, Toinou, Léon) dans des secteurs d'activités différents (sucrierie, mines, industrie textile, forges).